

Barème d'honoraires maximums de transactions TTC à la charge du vendeur* (TVA 20%)

- MAISON, APPARTEMENT, LOCAL COMMERCIAL

° Jusqu'à 30<mark>0.000€ : 5,5% TTC</mark> avec un minimum de perception de 8000€ TTC

° De 300.001€ à 500.000€ : 5% TTC

° Supérieur à 500.001€ : 4% TTC

- TERRAIN 10% avec minimum de perception de 10.000€ TTC
- FORFAIT PLACE DE PARKING ou GARAGE 3500€ TTC

*Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf exceptions prévues au mandat de vente

La délivrance d'une note est obligatoire

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Le 30/04/2022

STEPHANE CHAILLE IMMOBILIER ORPI – Angle Rue Neuve, Centre commercial Market – 95650 PUISEUX PONTOISE – SARL au capital de 7600€. RCS Pontoise 478 447 337 00013. Sté Générale : 10/12 Bld de l'Oise 95034 Cergy-Pontoise Cedex – Compte séquestre n°1658 00028000010. Caisse de garantie : CEGC 128 Rue de la Boetie PARIS 8ème. Carte professionnelle délivrée par la CCI Paris IDF n° 95012016000004469 – APE – 6831Z – TVA Intercommunautaire : FR 43 478 447 337